Image not found or type unknown

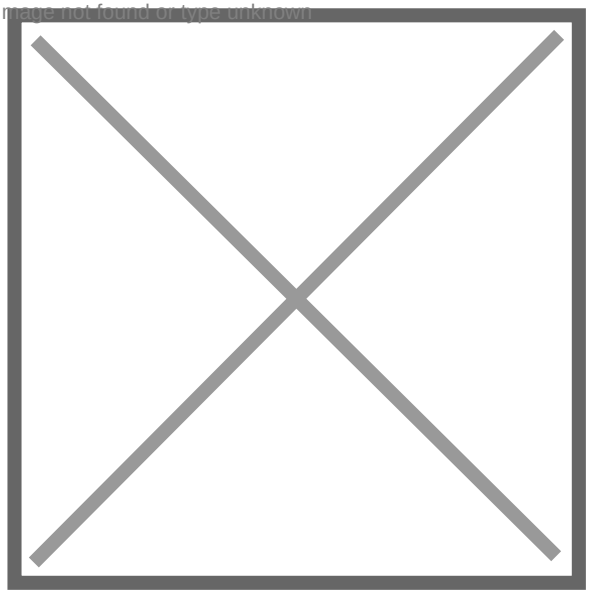

Rompre un contrat militaire

Par **lersou**, le **22/09/2010** à **10:04**

Bonjour,
je souhaite rompre mon contrat militaire (pompier de paris)
on me propose une place en cdi de pompier dans une entreprise mondiale

j'ai déja 5 ans de service et j'ai resigné pour 6 ans .
j'ai été reçu aujourd'hui : réponse MISSION IMPOSSIBLE

pourtant il doit bien y avoir une solution .

Autant plus que j'ai été accidenté en aout 2009 et ils m'ont mit dans les bureaux pendant 2 ans alors que moi le metier de pompier c'est le terrain!

quelles sont les démarches a suivre ?
pour rompre mon contrat au plus vite car ma proposition d'embauche est pour janvier 2011
Merci

Par **jumhona**, le **09/03/2011** à **16:45**

Bonjour,

Est-ce que vous avez réussi à quitter la BSPP?
Mon ami est dans le même cas que vous, on lui propose un CDI dans le privé et il est à la

Brigade depuis 8 ans. Illui retse 2 ans à faire.

comment avez-vous fait, si vous avez réussi?

Meci d'avance

Par **lersou**, le **09/03/2011** à **22:33**

pouvez vous me donner votre adresse mail; pour en discuter ailleurs que sur le forum
bonne soirée

Par **jumhona**, le **22/03/2011** à **23:37**

Bonsoir,

Veuillez excuser mon temps de réponse, je ne retrouvais plus le site avec ce fil de discussion.

Voici notre adresse mail: mickaellemoine@live.fr

Merci bcp de prendre le temps de nous répondre c'est gentil

Par **jumhona**, le **07/05/2011** à **16:32**

bonjour,

pourriez vous me contacter et me dire où vous en êtes?
Mon compte rendu est revenu négatif, mais je ne désespére pas.

mickaellemoine@live.fr

Par **ptimoustique**, le **03/08/2011** à **13:41**

bonjour a vous tous,

pourriez vous m'informer de vos démarches, merci d'avance

Par **ptimoustique**, le **03/08/2011** à **14:08**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

bonjour a vous tous,

pourriez vous m'informer de vos démarches, merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés